



St. Lawrence

CEGEP CHAMPLAIN

PLAN DE RÉUSSITE 2022-2027

Traduit de l'anglais

Adopté par le Conseil d'établissement le 18 octobre 2022

LA RÉUSSITE À ST. LAWRENCE

Le Cégep Champlain – St. Lawrence est un petit cégep public anglophone de la ville de Québec offrant un environnement d'apprentissage unique et convoité, qui s'enorgueillit de fournir une éducation de qualité à ses étudiants. Il affiche systématiquement des taux élevés de diplomation, de persévérance et de réussite aux cours.

Le Plan de réussite reconnaît le caractère unique de nos étudiants en tant qu'individus, l'importance d'une vie pédagogique riche, la nécessité de fournir aux étudiants en difficulté une aide individuelle, et l'obligation d'examiner nos actions et d'évaluer leur valeur ajoutée. Avant de présenter les orientations, sous-orientations, mécanismes, indicateurs de mise en œuvre, objectifs et cibles, voici des éléments de contexte à prendre en compte.

Ce plan quinquennal est le résultat direct de la réorganisation structurelle qui a conféré à St. Lawrence le statut de collège constituant. À ce titre, St. Lawrence est devenu responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de son propre Plan de réussite.

Puisqu'il s'agit du premier Plan de réussite élaboré par St. Lawrence, il n'est pas basé sur les orientations et les résultats d'un plan précédent. Il est le fruit d'un effort de collaboration avec les principaux intervenants et les membres d'un groupe local de discussion sur la réussite. Comme point de départ, les éléments clés ont été extraits du *Portrait de la réussite* du Cégep Champlain – St. Lawrence demandé par le ministère de l'Enseignement supérieur en 2020. Cela a été amélioré par une analyse plus poussée des données ministérielles et locales afin d'obtenir un portrait quantitatif complet de nos forces et de nos défis.

Le Plan de réussite des étudiants a été élaboré dans un contexte où le *ministère de l'Enseignement supérieur* a fait de la réussite des étudiants l'un de ses principaux engagements dans son plan stratégique actuel. Le ministère a fixé des objectifs quantitatifs que le réseau collégial doit atteindre d'ici 2027.

S'adapter à l'incertitude

Pendant la période de gestation du Plan de réussite des étudiants du Cégep Champlain – St. Lawrence, la *Charte de la langue française* a été mise à jour à la suite de la sanction du projet de loi 96. Elle contient maintenant des dispositions qui, une fois mises en œuvre, pourraient avoir une incidence substantielle sur la vie académique du collège. Cela peut nécessiter des modifications du Plan de réussite des étudiants.

RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS : RÉUSSITE SCOLAIRE ET ÉDUCATIVE

La réussite des étudiants est généralement associée à des mesures spécifiques telles que les taux de réussite et d'obtention de diplômes. Ces paramètres, bien qu'essentiels, n'englobent pas toute la portée de la réussite scolaire, c'est-à-dire la manière dont une école permet aux élèves de développer tout leur potentiel en tant qu'individus. De plus, l'expérience scolaire globale des élèves est ancrée dans leurs attentes et leurs objectifs personnels, et façonnée par ceux-ci. L'importance accordée aux différents aspects de la vie au cégep varie d'un étudiant à l'autre, en fonction des aspirations, des valeurs, des préférences, des engagements et des priorités de chacun. Dans son récent avis intitulé *Formation collégiale : Expérience éducative et nouvelles réalités*, le *Conseil supérieur de l'éducation* réaffirme l'importance de viser au-delà de la réussite scolaire dans un délai déterminé et plaide pour une vision plus humaniste de la réussite qui englobe la « réalisation du potentiel et de la capacité d'agir des individus¹ ».

Dans cette optique, la réussite peut être perçue comme spécifique à chaque individu (la réalisation des objectifs fixés par un étudiant qui se lance dans ses études) et façonnée par les expériences universitaires et la croissance individuelle.

St. Lawrence s'engage à aller au-delà des mesures habituelles de la réussite des étudiants et à établir un nouveau critère de réussite, qui permettra de suivre le sentiment d'accomplissement des objectifs personnels des étudiants tout au long de leur expérience universitaire. Il s'agit de saisir la complexité de la réussite des étudiants et de vérifier si le collège aide effectivement ses étudiants à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. En retour, cela permettra au collège de faire les ajustements qui sont peut-être nécessaires pour offrir un environnement qui correspond aux aspirations de ses étudiants.

SUIVI DE LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS POUR LA PRISE DE DÉCISION

Le réseau collégial a déployé de nombreuses mesures de réussite des étudiants au cours des vingt dernières années. Cependant, la portée réelle et l'efficacité de ces mesures n'ont pas été systématiquement analysées. Le *ministère de l'Enseignement supérieur* (MES) et la *Fédération des cégeps* dans son rapport 2021 intitulé *La réussite au Cégep : regards rétrospectifs et prospectifs* ont tous deux conclu qu'il s'agit d'un domaine important à améliorer dans les cégeps. En effet, le MES a fait du suivi de la réussite des étudiants l'une des principales orientations de son Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026. La *Fédération des cégeps* recommande également aux collèges de se doter des outils nécessaires pour assurer l'évaluation systématique des mesures de réussite des étudiants.

Le Cégep Champlain – St. Lawrence n'échappe pas aux conclusions du ministère et de la *Fédération*. À ce titre, le Cégep Champlain – St. Lawrence s'engage à développer les outils de suivi de la portée

¹ Conseil supérieur de l'éducation, 2022, p. 4

des initiatives de réussite des étudiants et à mieux connaître sa population étudiante. Le collège s'est déjà engagé dans la création de tableaux de bord dynamiques qui permettront un accès rapide et facile aux données pertinentes.

UN PORTRAIT DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE AU CÉGEP CHAMPLAIN – ST. LAWRENCE

Les paramètres habituellement utilisés pour mesurer la réussite scolaire dans un collège dressent un portrait positif de la situation au Cégep Champlain – St. Lawrence.

Cela s'explique en partie par le fait que le collège accueille des étudiants ayant un dossier scolaire solide et qui obtiennent ensuite de bons résultats. Les étudiants nouvellement admis ont une moyenne générale pondérée (GENMELS) de 81,2 % alors que dans le réseau des cégeps la moyenne est de 75,6 %². Cette différence s'explique principalement par le fait que le Cégep Champlain – St. Lawrence reçoit plus de demandes d'admission qu'il n'a de places disponibles pour les diplômés des écoles secondaires de langue française. Les offres d'admission sont ensuite basées sur la moyenne de l'école secondaire. Pour les diplômés des écoles secondaires de langue anglaise, tous les candidats qui répondent aux conditions d'admission du programme auquel ils postulent sont acceptés. Au cours des sept dernières années, les élèves qui fréquentaient auparavant des écoles de langue anglaise représentaient 22,7 % de notre population, tandis que les élèves qui fréquentaient des écoles de langue française formaient 70,5 % de notre communauté étudiante³.

Pour les étudiants inscrits dans le secteur pré-universitaire, le taux de réussite au premier semestre est de 89,3 % et de 89,6 % pour ceux du secteur technique. Ces taux sont égaux ou supérieurs aux taux existants dans le réseau⁴. Le taux d'obtention de diplôme, mesuré deux ans après la date prévue d'obtention du diplôme, est également égal ou supérieur au réseau pour les programmes techniques (moyenne de 78,9 %) et préuniversitaires (moyenne de 75,8 %)⁵. Dans l'ensemble, les étudiants du Cégep Champlain – St. Lawrence persistent davantage dans leurs études collégiales que les étudiants des autres collèges. Leur taux de réinscription au troisième semestre est de 90,8 %, alors que cet indicateur est en moyenne de 83,9 % dans le réseau⁶. Parmi notre population EESH⁷, un groupe généralement considéré comme plus vulnérable en matière de réussite scolaire, le taux d'obtention d'un diplôme (91,4 %) est nettement supérieur au taux d'obtention d'un diplôme à l'échelle du réseau pour les étudiants sans ce statut (82,6 %).

² Moyenne entre A14 et A19, dernières données ministérielles disponibles.

³ La GENMELS est une métrique calculée par le ministère et constitue une mesure de la force académique d'un élève au moment de son admission dans le réseau collégial.

⁴ Moyenne entre A14 et A19, dernières données ministérielles disponibles.

⁵ Moyenne entre A14 et A19, dernières données ministérielles disponibles.

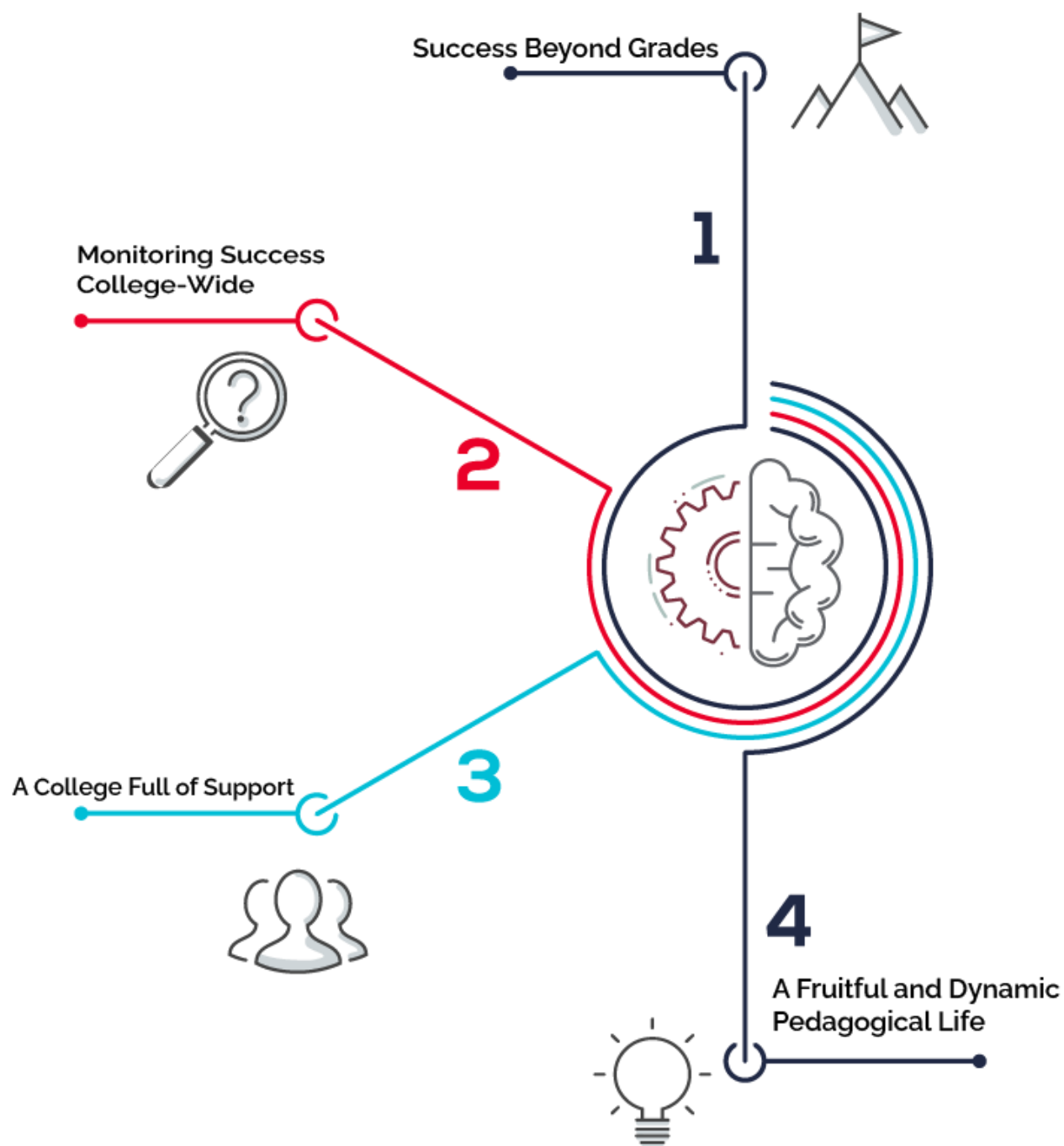
⁶ Moyenne entre les cohortes 2012 et 2018 (réinscription dans tout collège, tout programme), dernières données ministérielles disponibles.

⁷ Étudiants et étudiantes en situation de handicap

Lorsque nous allons au-delà des mesures globales habituelles de la réussite scolaire et que nous examinons des données plus granulaires et les performances de différentes sous-populations d'étudiants, certains problèmes apparaissent. Voici les principaux :

- Un petit nombre d'étudiants en difficulté (en moyenne 2,5 % chaque semestre) échouent à tous leurs cours; ce groupe réduit considérablement le taux de réussite de l'ensemble du collège de 1,9 %.
- Les élèves des écoles secondaires de langue anglaise ont toujours un taux de réussite plus faible (85,6 % en moyenne) que les élèves des écoles secondaires de langue française (94,6 % en moyenne).
- Les étudiants inscrits au Tremplin DEC ont un taux de réussite plus faible (moyenne de 73,2 %) que les autres étudiants (moyenne de 92,0 %). Bien que nos étudiants du Tremplin DEC obtiennent de bien meilleurs résultats que la moyenne du réseau, il n'en demeure pas moins que leur taux de réussite est nettement inférieur à celui de l'ensemble de la population étudiante du Cégep Champlain – St. Lawrence.
- Les étudiants qui suivent des cours au *Cégep à distance* ont un faible taux de réussite (77,2 %), comparativement aux cours du Cégep Champlain – St. Lawrence suivis par les mêmes étudiants (92,9 %). Nos étudiants qui s'inscrivent aux cours du *Cégep à distance* sont très souvent sur le point de terminer leur DEC. Le faible taux de réussite de ces cours devient un obstacle à l'obtention d'un DEC et a une incidence négative sur notre taux de diplomation global.
- La proportion moyenne d'étudiants qui ont échoué soit à plus d'un cours, soit à plus de la moitié de leurs unités au semestre précédent, connus localement sous le nom d'étudiants sous contrat de réussite, est de 3,9 % au semestre d'automne et passe à 8,1 % au semestre d'hiver.
- Enfin, les données indiquent également que le collège compte un nombre limité de cours (8) dont la tendance du taux de réussite est inférieure à 80 %, seuil communément utilisé pour analyser les taux de réussite dans le réseau collégial.

Les données sur la performance des étudiants montrent que le maintien de l'amélioration continue de la réussite des étudiants au Cégep Champlain – St. Lawrence exige des orientations aussi uniques que nos défis.



ORIENTATION 1. LA RÉUSSITE AU-DELÀ DES NOTES

Boris Vian a écrit un jour : « Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le bonheur de tous les hommes, c'est celui de chacun. » Nous avons adopté une philosophie similaire avec succès, car nous reconnaissons que chaque étudiant qui entre au Cégep Champlain – St. Lawrence le fait avec ses propres objectifs et buts. Au final, la réussite des étudiants est la réussite de chaque étudiant en tant qu'individu. Notre vision collective de la réussite des étudiants va bien au-delà des bonnes notes ou des progrès vers l'obtention d'un diplôme, tels qu'ils sont communément mesurés dans la réussite scolaire. Il s'agit également de la réussite scolaire qui englobe la vision et la définition de la réussite propres à l'étudiant, qu'elle soit liée au sentiment d'appartenance à un groupe ou à une communauté, à la réalisation d'objectifs personnels ou à la réalisation d'objectifs professionnels.



SOUS-ORIENTATION 1.1. DOCUMENTER LES OBJECTIFS INDIVIDUELS DES ÉLÈVES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION POUR AMÉLIORER LE SOUTIEN À LEUR RÉUSSITE INDIVIDUELLE

MÉCANISMES

Développer et mettre en œuvre un outil de suivi des objectifs en matière d'éducation et des intérêts professionnels individuels.

Document d'admission au premier choix de programme et d'université

Concevoir et réaliser des sondages de suivi systématiques auprès de nos étudiants changeant de programme et de profil

INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE

- Diversité des informations recueillies
- Taux de réponse des étudiants

- Taux d'admission dans l'université de premier choix
- Taux d'admission au premier choix de programme
- Taux d'admission dans le programme avec sélection à l'entrée

- Taux de réponse à l'outil de suivi
- Conclusions tirées des données obtenues

OBJECTIFS DE L'ORIENTATION 1

D'ici la fin de l'année 2027 :

- Augmenter, par rapport au premier ensemble de données disponibles, le pourcentage d'étudiants qui considèrent avoir atteint leurs objectifs individuels.

ORIENTATION 2. SUIVI DE LA RÉUSSITE À L'ÉCHELLE DU COLLÈGE

La réussite des étudiants est au cœur de la mission du collège. Il est donc essentiel d'améliorer notre connaissance de la population étudiante tout en suivant de près l'efficacité des mesures de réussite des étudiants qui sont déployées. Cela permettra d'orienter les décisions et les actions pendant la durée de vie du plan.



Le suivi de la réussite à l'échelle du collège englobe la documentation de données qui serviront à toutes les autres orientations.

SOUS-ORIENTATION 2.1. EXPLOITER LES INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL SUR LES INDICATEURS DE RÉUSSITE

MÉCANISMES

Élaborer et mettre en œuvre un tableau de bord de réussite adapté aux besoins locaux.

Contrôler les effets des mesures de réussite sur les élèves en difficulté.

INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE

- Utilisation du tableau de bord
- Diversité des données disponibles
- Alignement entre le tableau de bord et les plans de travail annuels des départements et des programmes.
- Alignement entre le système d'information et la réalité des élèves en difficulté

OBJECTIFS POUR 2027

D'ici la fin de l'année 2027,

- Développer et mettre en œuvre un outil vivant et pertinent à utiliser systématiquement pour la prise de décision au sein de la communauté universitaire

ORIENTATION 3 : UN CÉGEP AXÉ SUR LE SOUTIEN

Le Cégep Champlain – St. Lawrence s'engage à fournir un soutien scolaire aux étudiants au-delà des portes de la salle de classe. Bien sûr, la petite taille de notre collège facilite les interactions humaines et favorise la relation étudiant-enseignant. Les ateliers de réussite, offerts aux étudiants par les professeurs en dehors de la salle de classe, sont un élément essentiel des stratégies de réussite déployées au Cégep Champlain – St. Lawrence. Toutefois, la portée de ce soutien n'a pas été évaluée au fil des ans. Malgré cette force, des mesures doivent être développées pour des groupes spécifiques d'élèves en difficulté afin de les aider à persévérer et à réussir.



SOUS-ORIENTATION 3.1. AMÉLIORER LE SOUTIEN FOURNI AUX ÉTUDIANTS POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

MÉCANISMES

INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE

Maintenir les ateliers de réussite des étudiants ⁸	→ Participation individuelle des étudiants → Diversité des disciplines
Promouvoir les ateliers sur la réussite des étudiants	→ Diversité des moyens de communication
Documenter le profil des étudiants participant aux ateliers pour la réussite des étudiants	→ Nombre d'étudiants participants en difficulté
Adapter l'offre d'ateliers pour la réussite des étudiants aux besoins documentés des étudiants.	→ Alignement entre l'offre d'ateliers pour la réussite des étudiants et les besoins des étudiants.

SOUS-ORIENTATION 3.2. AMÉLIORER LE SOUTIEN INDIVIDUALISÉ AUX ÉLÈVES À RISQUE

MÉCANISMES

INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE

Mettre en place un outil d'identification des risques	→ Alignement entre notre système d'information et la réalité des étudiants → Utilisation saine et judicieuse des outils par les différents acteurs du collège
Mettre en place un soutien systématique et individualisé pour les élèves en difficulté ou à risque	→ Mise en œuvre du programme → Nombre d'étudiants aidés → Nombre de services concernés
Concevoir et réaliser des sondages de suivi systématiques auprès des étudiants quittant le collège	→ Taux de réponse à l'outil de suivi → Conclusions tirées des données obtenues

⁸ En 2021-2022, des ateliers de réussite scolaire ont été proposés en anglais, en sciences, en mathématiques et en méthodologie, le plus souvent de manière individuelle.

OBJECTIF DE L'ORIENTATION 3⁹

Au cours de la première année du Plan de réussite des étudiants, nous voulons documenter le profil des étudiants participant aux ateliers de réussite, y compris le nombre d'étudiants en difficulté qui y participent. L'objectif quantitatif sera fixé en fonction de nos résultats.

D'ici la fin de l'année 2027,

- Améliorer (si nécessaire) le taux de participation aux ateliers de réussite des étudiants en difficulté à partir de la deuxième année du Plan de réussite des étudiants.

⁹ Voir la page 10 pour les objectifs communs aux orientations 3 et 4.

ORIENTATION 4. UNE VIE PÉDAGOGIQUE ENRICHISSANTE ET DYNAMIQUE

Nous croyons que la salle de classe est le cœur du collège. Parmi d'autres pratiques, l'engagement des professeurs du Cégep Champlain – St. Lawrence se manifeste par leur volonté de soutenir les étudiants à l'intérieur et à l'extérieur de la classe. De plus, le Cégep Champlain – St. Lawrence compte des enseignants hautement qualifiés et dévoués pour qui l'innovation et le partage des bonnes pratiques sont des préoccupations communes. Les activités d'apprentissage de qualité que le corps professoral offre aux étudiants contribuent aux bons chiffres de réussite des étudiants du Cégep Champlain – St. Lawrence; le développement pédagogique devrait être encouragé pour encourager cette force et miser sur celle-ci.



SOUS-ORIENTATION 4.1. OFFRIR AU CORPS PROFESSORAL DES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

MÉCANISMES

Création d'occasions pour le corps professoral de partager les bonnes pratiques et de cocréer des stratégies pédagogiques innovantes et efficaces.

Mise en place d'ateliers pédagogiques adaptés aux enseignants en fonction de leurs caractéristiques, ainsi que des caractéristiques de leurs cours et de leur programme

Mise en place d'une formation pour les enseignants basée sur la diversité des profils des élèves.

Création d'occasions de soutien pour les nouveaux professeurs

INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE

→ Participation du corps enseignant à des communautés de pratique

→ Alignement entre les thèmes des ateliers et les besoins du corps enseignant

→ Alignement entre les thèmes de formation et les profils des étudiants.

→ Nombre de membres du corps enseignant et du personnel formés

→ Alignement entre les thèmes des ateliers et les besoins des nouveaux professeurs
→ Mise en œuvre par les nouveaux professeurs de stratégies pédagogiques de qualité

SOUS-ORIENTATION 4.2. AUGMENTER LE TAUX DE RÉUSSITE DANS LES COURS DIFFICILES

MÉCANISMES

Fournir au corps enseignant, aux départements et aux programmes un soutien pour développer et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques adaptées aux étudiants inscrits à un cours dont le taux de réussite est inférieur au taux habituel.

INDICATEUR DE MISE EN ŒUVRE

→ Alignement entre le soutien fourni et les problèmes identifiés par le corps enseignant, les départements et les programmes.

→ Nombre d'initiatives prises pour augmenter le taux de réussite aux cours difficiles

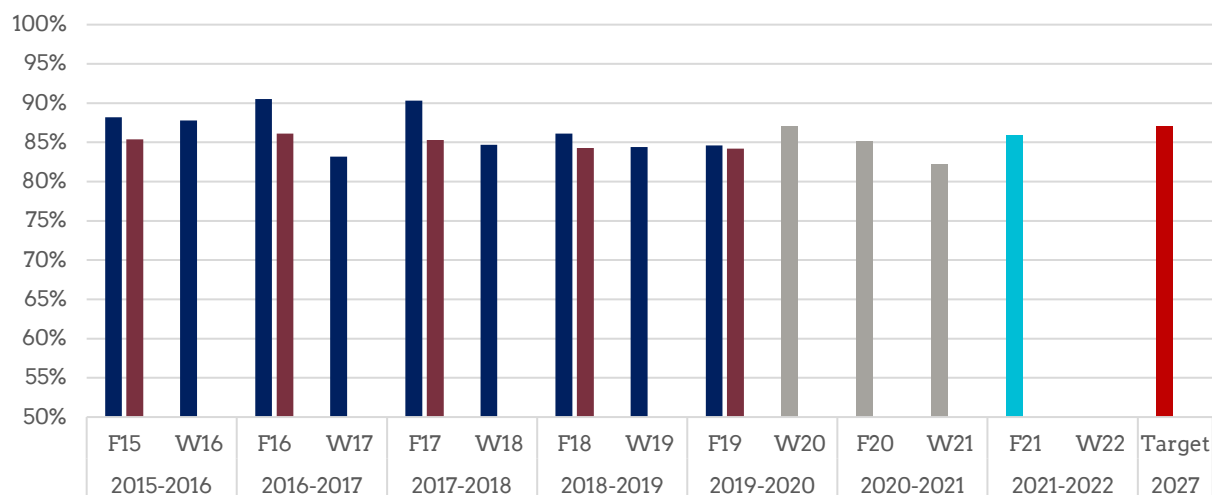
OBJECTIFS COMMUNS POUR LES ORIENTATIONS 3 ET 4

D'ici la fin de l'année 2027,

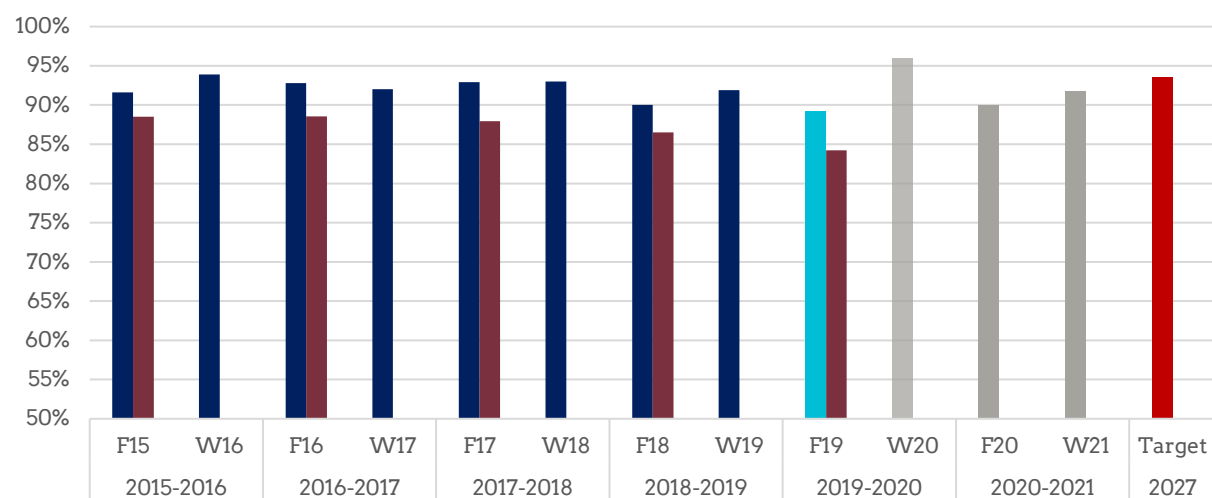
- Diminuer le nombre de cours dont le taux de réussite était inférieur à 80 % à une majorité d'occasions au cours des 5 dernières années (depuis l'automne 2016) de 8 à 6¹⁰.
- Augmenter le taux de réussite du 1^{er} semestre pour dépasser la moyenne de l'automne 2016 à l'hiver 2021 : 88 % *(Voir graphique 1)*.
- Augmenter le taux de réussite global pour dépasser la moyenne de l'automne 2016 à l'hiver 2021 : 93 %
(Voir graphique 2).
- Augmenter le taux de persévérance ministérielle au troisième semestre pour dépasser la moyenne 2012-2018 : 91 % *(Voir graphique 3)*
- Diminuer la moyenne annuelle des étudiants sous contrat de réussite à moins de 5 %.
(Voir graphique 4)
- Diminuer le nombre d'étudiants qui échouent à tous leurs cours pendant le semestre d'automne pour atteindre le pourcentage de l'automne 2015 : 1,4 % *(Voir graphique 5)*.

¹⁰ Les objectifs et les cibles en rouge servent également à la responsabilité ministérielle.

Graphique 1 : Taux de réussite au premier semestre



Graphique 2 : Taux de réussite global

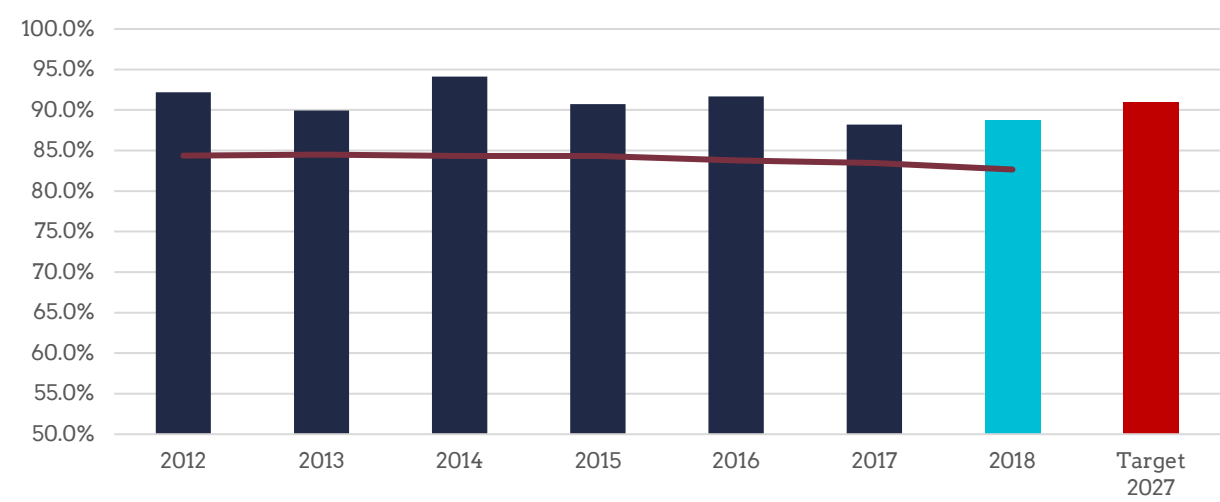


Légende

- St-Lawrence
- Moyenne du réseau
- Valeurs de St-Lawrence directement touchées par la COVID
- Valeur de référence¹¹
- Objectif pour 2027

¹¹ Les valeurs de référence correspondent aux dernières données disponibles de l'indicateur choisi. Ils servent de chiffres de référence pour évaluer les améliorations.

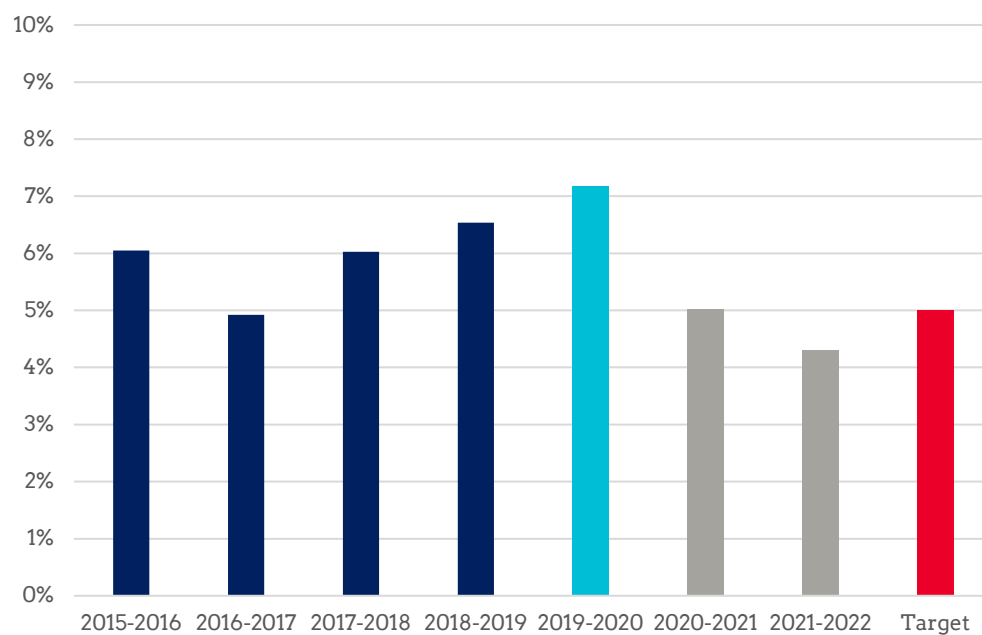
Graphique 3 : Taux de persévérance (réinscription au troisième semestre)



Légende

- St-Lawrence
- Moyenne du réseau
- Valeur de référence
- Objectif pour 2027

Graphique 4 Pourcentage annuel d'étudiants sous contrat de réussite

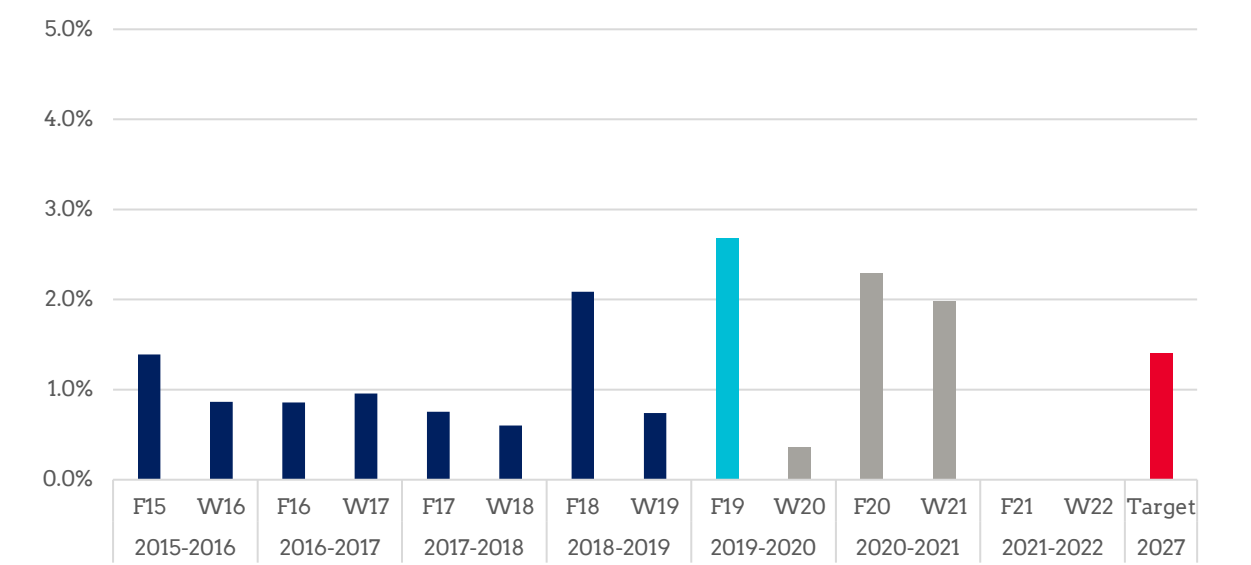


Légende

- Objectif pour 2027
- Valeur de référence
- Valeurs directement affectées par la COVID¹²

¹² Un étudiant est considéré comme « sous contrat de réussite » à partir du semestre qui suit les difficultés majeures. Les années COVID sont identifiées en conséquence.

Graphique 5 : Pourcentage d'étudiants qui échouent à tous leurs cours dans un semestre donné



Légende

- Objectif pour 2027
- Valeur de référence
- Valeurs directement affectées par la COVID

Cégep Champlain – St. Lawrence, *Portrait d'établissement collégial*, décembre 2020.

Conseil supérieur de l'éducation, *Formation collégiale : Expérience éducative et nouvelles réalités : Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur*. Mai 2022.

Fédération des cégeps, *La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs*, septembre 2021.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Enseignement supérieur, *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026*, 2021.

PL 96, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, 2^e session, 42^e législature, Québec, 2022 (sanctionnée le 1^{er} juin 2022), LQ 2022, c 14.

Charte de la langue française, LQ 2022, c 11.